

## **LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR (CQL) DEPUIS 15 ANS LA RÉFÉRENCE EN LOISIR AU QUÉBEC**

**Montréal 26 février 2014.** — Si plusieurs familles québécoises peuvent planifier les activités estivales de loisir pour leurs enfants dès le mois de février, c'est en grande partie grâce aux efforts soutenus du Conseil québécois du loisir, qui agit à titre de regroupement fédérateur du secteur loisir au Québec depuis 15 ans, d'agent de concertation et de défenseur du droit au loisir.

À ce titre, en collaboration avec sept partenaires, il a démarré l'unique programme reconnu au Québec de formation d'animateurs de loisirs certifiés — le **Programme DAFA**. Parmi ses autres interventions qui contribuent à l'évolution du loisir au Québec, citons le **Prix de journalisme en loisir** qui vise à reconnaître l'excellence du travail des journalistes, organisé annuellement par le CQL. Au niveau des événements, le CQL organise avec ses partenaires, le **Forum québécois du loisir**, un rendez-vous incontournable pour les intervenants en loisir. En 2008, Le Conseil québécois du loisir et ses partenaires ont été hôtes du plus grand rassemblement du milieu du loisir, le **10<sup>e</sup> Congrès mondial du loisir**, qui s'est tenu au Centre des congrès de Québec. Ce congrès, auquel plus de 4 500 personnes en provenance de plus de 50 pays ont assisté, s'est conclu avec la proclamation d'une déclaration commune — **La Déclaration de Québec pour le loisir**— qui affirmait l'impact positif essentiel du loisir sur la qualité de vie des individus et des sociétés et à laquelle tous les délégués se sont engagés à mettre en application les principes pour le bien commun. À la suite de ce **10<sup>e</sup> Congrès mondial du loisir**, le CQL a renforcé sa présence internationale et est devenu un **chapitre** de l'Organisation mondiale du loisir.

Une nouvelle recherche sur l'évaluation de la première phase d'implantation du Programme d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (DAFA) est actuellement en cours, menée par le chercheur André Thibault de l'Observatoire du loisir et du sport de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Parmi les analyses et études, mentionnons ces recherches orchestrées par le Conseil québécois du loisir ou ses partenaires : *l'Impact du loisir sur la persévérance scolaire, l'Utilité sociale du loisir associatif au Québec, le Profil socio-économique du réseau associatif du Conseil québécois du loisir – Faits saillants* ainsi que de nombreuses mémoires déposés par le Conseil.

Non seulement le Conseil québécois du loisir demeure fidèle à sa mission de référence en loisir au Québec, mais il déploie ses énergies afin de rester en soutien aux membres et en diapason avec la demande accrue pour des activités de loisir de qualité, amusantes, enrichissantes et sécuritaires sur tout le territoire du Québec, quelles que soit leur nature. Pour tout découvrir sur le CQL, prendre connaissance des études, adhérer à la Déclaration de Québec pour le loisir, rendez-vous au site du Conseil québécois du loisir : [www.loisirquebec.com](http://www.loisirquebec.com).

### **Historique**

À la suite de l'adoption du Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport en 1997, le Conseil québécois du loisir était désormais assuré de la reconnaissance et du soutien financier du gouvernement du Québec, ce qui a permis au CQL de poursuivre son mandat de passerelle dynamique dans le développement du loisir au Québec.

Le Conseil québécois du loisir (CQL) représente les organismes nationaux du loisir, regroupe et appuie la concertation des intervenants du loisir, défend le droit au temps libre et aux loisirs pour tous et travaille à en favoriser l'accessibilité. Afin de mettre en valeur les diverses dimensions du loisir, le CQL interagit avec un noyau dynamique d'intervenants et de partenaires, initie, appuie et collabore au développement du loisir par son implication dans un grand nombre d'actions, d'activités, d'évènements, d'études et de recherches en matière de loisir.

— 30 —

### **SOURCE :**

Barbara Ulrich  
communications-traduction MOT à MOT  
(514) 830-7608 — [arabrabul@gmail.com](mailto:arabrabul@gmail.com)

### **CONTACT POUR ENTREVUE :**

Sonia Vaillancourt, directrice au développement  
Conseil québécois du loisir  
(514) 252-3132 poste 3684 — [svaillancourt@loisirquebec.com](mailto:svaillancourt@loisirquebec.com) — [www.loisirquebec.com](http://www.loisirquebec.com)